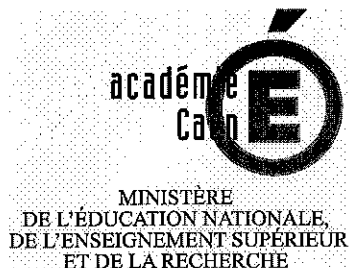




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie  
Caen

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Le recteur, chancelier de l'université

à

Monsieur le secrétaire académique  
SNES-FSU

Caen, le 14 octobre 2014

Rectorat

Délégation académique  
à la formation continue

Dossier suivi par  
Paul QUÉNET

Téléphone  
02 31 30 15 40  
Télécopie  
02 31 86 79 28  
Mél.  
dafoo@ac-caen.fr

168, rue Caponière  
B.P. 46184  
14061 CAEN CEDEX

www.ac-caen.fr

**Objet :** Pétition remise le 9 septembre 2014 au directeur du cabinet

**Référence :** L21/QP/MD

Monsieur le secrétaire académique,

En réponse à la pétition remise le 9 septembre 2014 à Monsieur le directeur de cabinet, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- le classement des personnels administratifs se fait en fonction du poste occupé comme rappelé dans le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986, article 4 et dans la circulaire du 22 juillet 2013 ;
- la production mutualisée d'outils a pour objet de permettre à tous les formateurs de faire évoluer plus aisément et plus vite le contenu de leurs formations en réponse aux nouvelles demandes des financeurs. L'évolution du contenu de la formation fait partie des charges de travail des formateurs ;
- les règles d'évaluation des indices sont précisées dans la version consolidée au 24 mars 2014 du décret n° 86-83 du 17 janvier 1986.

Par ailleurs vous avez questionné Monsieur le directeur du cabinet sur les points suivants :

- les élections professionnelles : les courriers d'information sont en cours de diffusion.
- la communication des services d'aide sociale : les personnels du GRETA n'étant pas rémunérés sur le budget de l'Etat, ils ne peuvent bénéficier de cette aide (décret 2006-21 du 6 janvier 2006)
- l'anniversaire des 40 ans des GRETA : la date a été fixée au 20 janvier 2015 afin de permettre de préparer cette journée avec tout le niveau d'exigence nécessaire pour un événement tourné vers nos partenaires extérieurs. Les directions des GRETA m'ont fait savoir qu'en parallèle des événements seront organisés dans les GRETA pour les personnels.

La confusion entre les académies de Bordeaux et de Caen présente dans le document de communication national va bientôt être corrigée sur le site internet.

Le recteur,

Christophe PROCHASSON